

LA MAISON DU « CHAPITRE » OU ANCIENNE « GRANGE AUX DIMES » DE MONPAZIER : SES DIFFERENTS ASPECTS AU COURS DES TEMPS.

Serge CAMPS.

En ce qui concerne le modèle figurant à la page suivante, nous avons sélectionné une lithographie de Léo DROUYN (in : « La Guyenne Militaire ») sur laquelle nous discernons deux immeubles : **A** et **B**.

L'immeuble **A** est élevé sur trois niveaux et il comporte, au rez-de-chaussée, deux ouvertures de plain-pied (ouvertes en ogive). L'ouverture n°1 est murée et, à la base de l'entablement gauche, on distingue des pierres qui débordent (en arrachement) par rapport au nu du tableau d'ouverture ; ce qui implique, de visu, qu'une murette se continuait à cette hauteur et non sur le tableau opposé ; cette sorte de construction nous suggère une paillasse d'étalage (plus communément appelé « **étal** »). Cette disposition avait été rendue obligatoire sous Louis XI précisant que, les étalages de marchandises dans les maisons de marchands (ou, si vous préférez : les magasins) devaient être visibles de la rue.

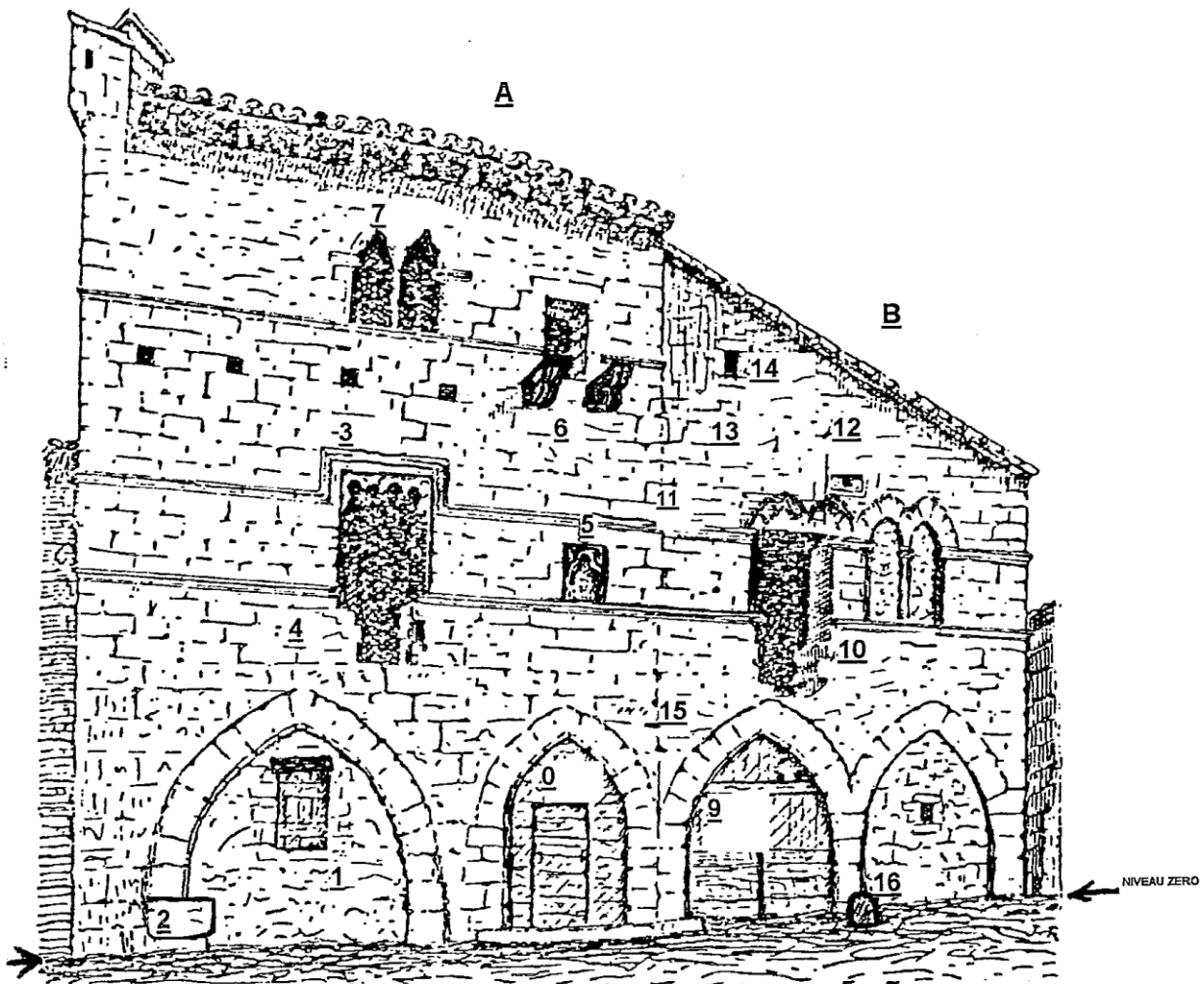
A cette époque, les salles des rez-de-chaussée n'étaient pas éclairées ou ne l'étaient que très faiblement ; rares étaient celles qui avaient une porte donnant à l'extérieur et, généralement, on ne voyait pratiquement pas de fenêtre à ce niveau-là. C'est d'ailleurs cette même directive, à l'égard des commerçants, qui fit se développer les arcades ou cornières sur les lieux des marchés ; cela permit ainsi une meilleure vue sur les marchandises, tout en pouvant les étaler au-devant des maisons à commerces, en ayant l'avantage qu'elles soient sous abri.

Mais revenons à la maison **A** où, au 1^{er} étage, nous apercevons une porte (**3**) à linteau trilobé ou tréflé (**qui était, peut-être, une fenêtre à meneau ?**). A la base de son entablement la pierre d'appui a été enlevée ; mais cet entablement avait le même profil que la corniche qui, à ce niveau, sert de lit de pose et souligne d'un trait décoratif toute la façade. Cette ouverture a dû jadis être transformée, soit en porte donnant sur un balcon, soit sur un escalier extérieur (disparu depuis). A droite de cette embrasure on remarque une petite niche (**5**), vraisemblablement votive, laquelle était sans doute dédiée au saint-patron (ou sainte-patronne) du chapitre ; ceci expliquerait, peut-être, le nom de la rue Notre-Dame.

Entre le deuxième et le troisième niveau apparaissent deux corbeaux, en pierre, et une succession de trous de boulins (**de forme carrée**). De ce fait, on peut avancer trois hypothèses :

8

MAISON DU CHAPITRE: MONPAZIER. Dgne



Dessin de Léo DROUYN. in "La Guyenne Militaire"

1. Le mur donnant sur la rue Notre-Dame a peut-être été, au départ, doté d'une petite échauguette, mais cela nous semble aléatoire.
2. La façade aurait été couronnée d'un chemin de ronde à mâchicoulis, et d'une petite bretèche.
3. Nous avons enfin une autre hypothèse, et c'est vraisemblablement celle que nous retiendrons : les deux immeubles formant la « maison du Chapitre » auraient été construits dans le style roman finissant, avec un rez-de-chaussée sur voûte d'arête (ouvert sur l'extérieur) et des façades éclairées par des fenêtres géminées (3 et 7).

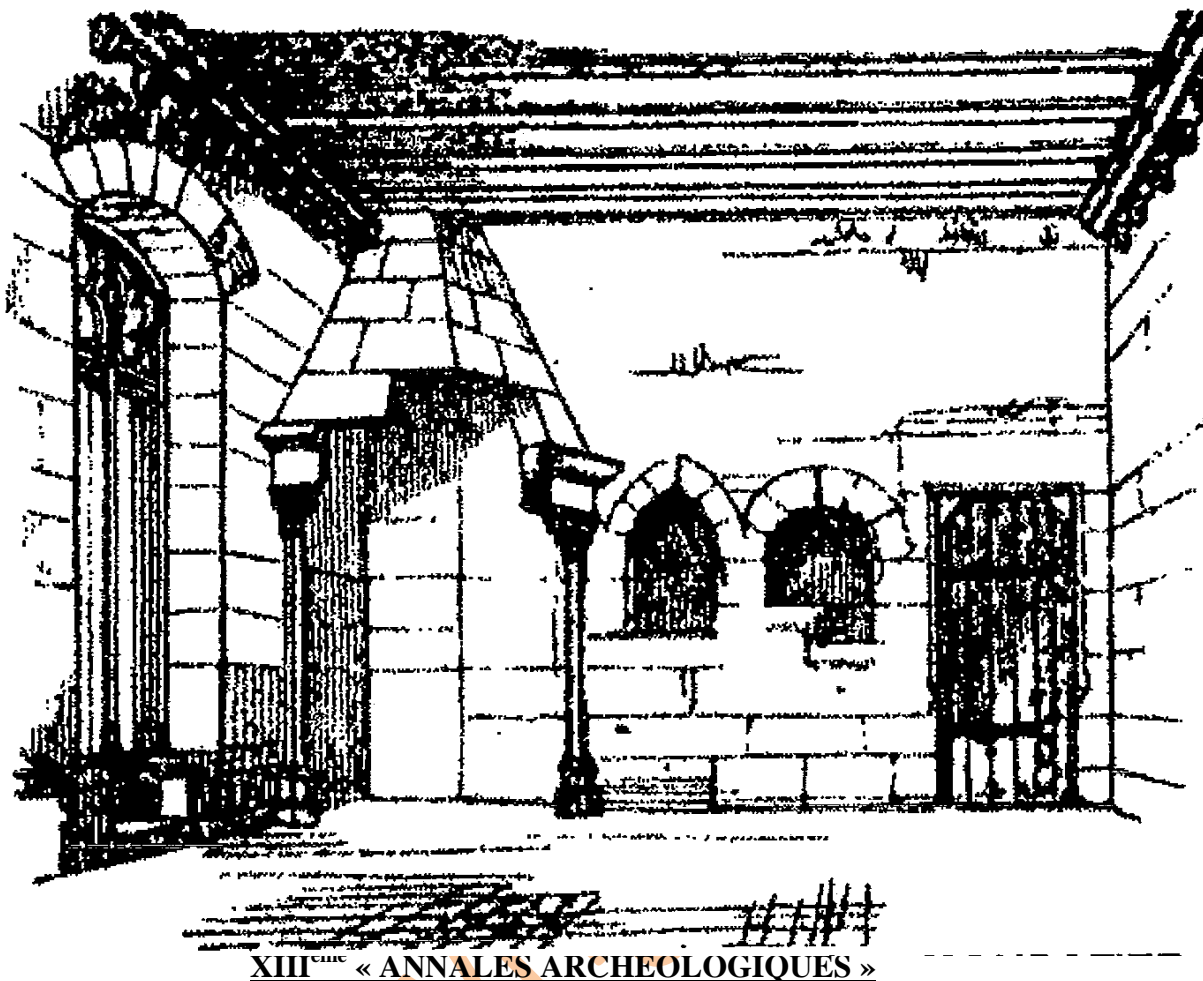
Ce n'est que deux siècles plus tard (sur la fin du XV^e au début du XVI^e) que, les guerres de religion ayant commencé et l'insécurité aidant, les habitants de Monpazier (qui en avaient les moyens et ne se fiaient pas entièrement aux fossés et aux remparts de la bastide), se décidèrent à faire fortifier leur propre demeure ; c'est probablement pour lors et en raison des combats de rue que cela impliquait, que la maison en question fut pourvue d'une bretèche commandant la porte d'entrée, mais aussi de trous de boulines pour y fixer un hourd. Ce dernier assurait ainsi la protection de la façade et de la devanture commerciale. La petite porte qui donnait accès à la bretèche fut percée elle aussi, après coup comme cette grande fenêtre du 1^{er} étage (N°3), dans ce gros mur en pierre de taille.

L'entablement de l'ouverture ci-dessus n'est pas en carreaux et boutisse, comme c'est l'usage pour toute ouverture extérieure. Le linteau, lui-même, est monolithique mais visiblement rajouté ! Il est même probable que c'est la modification de ces deux ouvertures qui, par la suite, a provoqué une lézarde de la façade.

Plus difficile à interpréter, c'est un fait, le dessin du lanterneau d'angle ; lequel était aussi, peut-être, un petit poste de guet servant à défendre cette partie angulaire (particulièrement fragile lors d'une attaque) de l'immeuble. Il est néanmoins, possible que cet édicule ait été accolé à une mitre de cheminée : (N°8), or, si cheminée il y avait, elle n'avait pu qu'être rajoutée ! Car dans la plupart des cas, les fours et foyers se trouvaient hors du bâtiment noble.

Toutefois, nous pouvons vous assurer qu'il existait bien une cheminée, et des fours, dans cette partie de l'immeuble (voir : dessin des « Annales Archéologiques », figurant ci-dessous. Compte tenu de son emplacement (près de la cheminée) et de son exposition ambiguë, nous sommes à peu près certains que ce petit réduit servit de tour de guet (ainsi que de point défensif) et même, parfois, en tant qu'abri pour pigeons messagers.

La maison voisine (**B**) présente autant d'intérêt que la première, sinon plus ; bien que plus petite que l'autre, elle fut édifiée vers la même époque. Le niveau zéro, étant (si l'on s'en réfère au dessin de Léo DROUYN) aujourd'hui plus haut de 25 à 30 cm. qu'il n'était au XIII^e siècle, et cela pour des raisons évidentes de recharge sporadique de la rue.



Comme pour l'immeuble voisin, les salles ouvertes au rez-de-chaussée ont été murées, donc, l'accès au bâtiment se faisait grâce à une échelle qu'on retirait pour la nuit. Plus tard l'accès normal a été réalisé par le creusement d'une ouverture, dans le mur, pour y placer une porte (9). Ces transformations obligèrent les maçons (de l'époque) à supprimer la colonnette, séparant les doubles fenêtres qui se trouvaient là, ainsi qu'une partie de la corniche (10) ; mais de ce lit de pose il subsiste, à droite et à gauche, une partie de cet élément décoratif et une partie du cintre en voûte d'ogive. Le lit de pose, souligné par la deuxième corniche, montre bien que celles qui figurent sur les deux maisons sont symétriques dans un but d'harmonie mais, la corniche de la seconde maison est débordante à gauche, par rapport à la première (voir : point 11).

Finalement on pourrait donc en déduire que, bien qu'étant plus réduite que l'autre, la seconde maison aurait pu être construite en premier ! La petite ouverture cruciforme (N°12), située au-dessus des fenêtres, ne semble pas avoir été faite pour laisser pénétrer le jour mais plutôt dans un but décoratif ou religieux ; quoique, si l'on y réfléchit bien, pourquoi n'aurait-elle pas eu (elle aussi) une vocation défensive en tant qu'archère ?

D'après la lithographie de Léo DROUYN, on s'aperçoit qu'il représente le front de pierres de taille jusqu'à hauteur de la troisième corniche, pour redescendre en escalier (N°13). Ce détail laisse supposer une ruine partielle de l'immeuble, peut-être au XVI^e siècle ? Puis sa remise en état comportant, pour lors et latéralement, la confection d'une toiture en pente. A l'origine, ce bâtiment devait se terminer par un grenier haut, qui n'était éclairé qu'avec des lucarnes exigües (comme il s'en faisait à l'époque romane, est même ultérieurement). Mais il est également possible qu'initialement, dans une cité où le peuplement était dense, la seconde maison ait eu aussi (comme la première :) trois étages ! Effectivement, les parties supérieures des immeubles sont plus souvent sujettes à modification que la base elle-même.

Nous notons également au rez-de-chaussée, entre les ogives **0** et **9**, un petit trou rond ressemblant à un trou à fusil ou encore, à une sorte de bouche à feu pour fauconneau (N°15). Enfin à la base, entre les deux portes, une borne (**16**) fut placée là afin d'éviter que les charrettes ne viennent érafler la façade. Comme pour de nombreux autres détails, il faudrait examiner ces deux bâtiments (formant la « Maison du Chapitre ») de visu et attentivement, car cela (je n'en doute pas) nous ferait encore découvrir, bien des choses qui restent à élucider !

Pour conclure, nous dirons que la reconstitution de l'aspect extérieur de cet ensemble immobilier, au fil des siècles, n'est peut-être pas d'une exactitude absolue ; mais comme nous le disions plus haut, seule une minutieuse étude intérieure de ces deux bâtiments (et des maisons voisines), pourrait apporter plus de précisions sur leur passé...

BIBLIOGRAPHIE :

« La Guyenne Militaire », Léo DROUYN.

« Monpazier, Logis, Gens et faits d'Autrefois », Dr. R. L'HONNEUR, 1939.

« Manuel d'Archéologie Française » C. ENLART, Architecture Religieuse tome 1 /
+ Architecture Militaire, tome 2 / + Architecture Civile, tome 1.

“Annales Archéologiques” (Archives de la Dordogne).
